

# 18 JUIN 2020

Le jeudi 18 juin 2020 à vingt heures, les membres du Syndicat Intercommunal à la carte du CEDRE, légalement convoqués, se sont réunis au foyer rural, de BETON-BAZOCHES, sous la présidence de Monsieur Alain BOULLOT.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs Alexandre DE MEULENAERE, Philippe FASSELER, Alain BOULLOT, Séverine FRANCO, Patrick LEBAT, Nathalie SNAKKERS, Loïc EON, Olivier MAZZUCHELLI, Josselin VIGNOT, Didier AGNUS, Joël FADIN, Dominique FABRE, Alexandre FLEJO.

Etaient absents excusés : Madame et Messieurs Fabien PERNEL, Jean-Claude RAMBAUD, Sylvie FOURNEL.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du comité syndical

Monsieur Didier AGNUS est désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du 10 mars 2020 avait été envoyé à chaque délégué. Aucune remarque n'ayant été formulée, il est adopté à l'unanimité.

## CANTINE - tarifs journaliers (délibération 2020/2/1)

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de maintenir le **tarif journalier** de la cantine, pour l'**année scolaire 2020/2021** :

- **Pour un enfant** **4 € 70**
- **Pour deux enfants ou plus** d'une même famille  
inscrits à la cantine de BETON-BAZOCHES  
ou de BANNOST-VILLEGAGNON **4 € 40**

## GARDERIE - tarifs journaliers (délibération 2020/2/2)

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de maintenir le **tarif journalier** de la garderie, pour l'**année scolaire 2020/2021** comme suit :

<b>Matin</b> :	de 7 heures au début des cours :	3.10 €uros
	de 8 heures au début des cours :	1.60 €uros
<b>Soir</b> :	de la fin des cours à 18 heures :	2.60 €uros
	de la fin des cours à 19 heures :	4.10 €uros
	de 18 heures à 19 heures :	2.10 €uros

Tarif pour les enfants mis à la **garderie le matin** de 7 heures au début des cours **et le soir** de la fin des cours jusqu'à 19 heures = **6 euros**

## ETUDES SURVEILLEES – tarifs journaliers (délibération 2020/2/3)

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de maintenir le **tarif journalier** de l'étude surveillée, pour l'**année scolaire 2020/2021**.

- **La participation des familles pour l'étude surveillée est fixée à 3€10 par enfant et par jour**

## CANTINE – TARIF JOURNALIER (délibération 2020/2/4)

### ACCUEIL D'UN ENFANT ALLERGIQUE AVEC UN PANIER REPAS FOURNI PAR LA FAMILLE

Les membres du comité syndical, après en avoir délibéré, **décident à l'unanimité** :

- de maintenir le tarif d'accueil journalier d'un enfant allergique avec panier repas **pour l'année scolaire 2020/2021 à 3.10 €**

## INFORMATION SUR LOGICIEL « mon espace famille »

Monsieur le Président informe les membres présents que nous étudions la possibilité de prendre un logiciel supplémentaire afin de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne, pour les régies de cantine, garderie, et études surveillées, comme exigé dans le décret du 1<sup>er</sup> août 2018, puisque l'encaissement de nos régies dépasse 50000 euros par an.

Si nous prenons ce logiciel, les familles auront la possibilité de se connecter sur le logiciel « mon espace famille » afin de faire leurs réservations dans les différents services proposés.

Il leur sera alors demandé de procéder au paiement en ligne, afin que les réservations soient validées.

Le devis que nous avons reçu de J.V.S comprend :

- Un abonnement annuel à la plateforme **MONESPACE FAMILLE.FR** de **348.00 € H.T**
- Un abonnement annuel à la plateforme **MES FACTURES ON LINE.FR (par régie)** de **288.00 € H.T**  
qui comprend 100 transactions bancaires offertes par mois (non cumulable d'un mois sur l'autre)  
Facturation de 0.09 € par transaction après les 100 transactions de base
- Un forfait de mise en œuvre **MES FACTURES ONLINE (par régie)** : paramétrage – assistance administrative - accompagnement au démarrage à distance) de **290.00€ H.T**
- Un forfait de mise en œuvre de la plateforme **MONESPACE FAMILLE** de **290.00€ H.T**  
Paramétrage

Des précisions doivent être apportées par notre prestataire informatique JVS quant au coût pour trois régies. Une démonstration et une formation sont envisagées.

## PREVISION RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

Nous avons actuellement pour la rentrée prochaine :

91 élèves en maternelle  
125 élèves pour l'élémentaire de BETON  
51 élèves pour l'élémentaire de BANNOST

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame ROBIN Sandrine (service cantine/garderie matin BETON) et Madame Christine MOREAU (service garderie soir BETON) viennent de nous adresser un courrier sollicitant le renouvellement de leur disponibilité pour un an supplémentaire, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.

Le comité syndical décide de fixer la prochaine réunion le 9 juillet 2020 à 20 heures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 00.